

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

16 AVRIL 2014

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** du conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, le **MERCREDI 16 AVRIL 2014, à 19 h (7 h pm)**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Lyna Pine , mairesse d'Angliers
M. Luc Lalonde , maire de Béarn
M. Jean-Yves Parent , maire de Duhamel-Ouest
M. André Pâquet , maire de Fugèreville
M. Maurice Laverdière , maire de Guérin
M. Norman Young , maire de Kipawa
M^{me} Isabelle Morin , mairesse de Laforce
M. Michel Duval , maire de Latulipe-et-Gaboury
M. Daniel Barrette , maire de Laverlochère
M. Jacques Boucher , maire suppléant de Lorrainville
M. Éric Dubuque , maire de Moffet
M^{me} Carmen Rivard , mairesse de Nédélec
et préfète suppléante de la MRCT
M. Alain Flageol , maire de Notre-Dame-du-Nord
M. Jocelyn Aylwin , maire de Rémigny
M. Donald Alarie , maire de St-Bruno-de-Guigues
M. Mario Drouin , maire de St-Édouard-de-Fabre
M^{me} Édith Lafond , mairesse de St-Eugène-de-Guigues
M. Bruno Boyer , maire de la Ville de Belleterre
M^{me} Nicole Rochon , mairesse de la Ville de Témiscaming
M. Bernard Flébus , maire de la Ville de Ville-Marie

TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, AINSI QUE :

M. Yvon Gagnon, président du Comité municipal de Laniel
et représentant du territoire non organisé

SOUS LA PRÉSIDENCE DE :

M. Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement
M^{me} Katy Pellerin , directrice du Centre de valorisation et chargée de
projet en environnement
M. Tomy Boucher , directeur général adjoint – secrétaire-trésorier adjoint
M^{me} Lyne Gironne , directrice générale – secrétaire-trésorière

N.B. : Le conseil des maires s'est réuni en caucus (huis clos) de
19 h à 20 h.

Ouverture de la séance ordinaire publique à 20 h.

04-14-163

Il est proposé par M. Mario Drouin
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Mot du préfet

Dans son discours mensuel, le préfet évoque l'importance de se recentrer sur les dossiers de développement, d'autant plus qu'un nouveau gouvernement vient d'être élu et que le nouveau député de la région doit être au fait des dossiers d'importance pour le Témiscamingue!

Le préfet rappelle les projets d'importance pour la MRC, sur le plan économique, soit la relance des dossiers de minicentrales hydroélectriques (Angliers, Kipawa et Winneway), la promotion du projet de forêt de proximité et la diversification du secteur forestier et dans le domaine agricole, mise en œuvre du plan d'action du PDZA, découlant de la démarche en cours pour obtenir le portrait et le diagnostic.

Le préfet poursuit son allocution en informant qu'en matière d'environnement, la MRC doit terminer son plan de gestion des matières résiduelles, plus particulièrement pour le volet « déchets » où une solution durable et économiquement plus rentable doit être mise de l'avant. Toujours dans le domaine environnemental, poursuivre la mise en œuvre et compléter les plans de gestion des lacs à caractère faunique revêt aussi en importance, en plus de s'attaquer à la problématique des fosses septiques.

Au niveau social, les défis restent majeurs, que ce soit pour le logement ou pour le transport, des solutions doivent être mises en place afin de permettre aux aînés de demeurer dans leur milieu le plus longtemps possible, de renchérir le préfet. En conclusion, celui-ci souhaite rappeler aux élus qu'ils doivent travailler au développement afin d'améliorer la qualité des citoyens du Témiscamingue et d'assurer la prospérité du territoire.

04-14-164

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mars 2014.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mars 2014 ayant été remis ou transmis par courriel à tous les conseillers.

Il est proposé par M. Maurice Laverdière
appuyé par M. Donald Alarie
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).

1^{re} partie

04-14-165

Des questions en lien avec les matières résiduelles, le projet Matamec, le chemin Rapide-Sept et la CRÉ sont posées par des personnes de l'auditoire.

04-14-166

Suivi – Comité administratif de la MRCT.

Le préfet expose les sujets inscrits au projet du procès-verbal de la réunion du comité administratif du 1^{er} avril 2014.

Parmi les dossiers discutés lors du dernier CA, les membres du conseil demandent qu'une rencontre avec les représentants du MRN ait lieu pour discuter du dossier des ponts sur les chemins forestiers en territoire public.

04-14-167

Communication-Témiscamingue – Étude KinEssor.

Le conseil des maires prend acte de la présentation de Communication-Témiscamingue, tenue en huis clos, concernant le rapport réalisé par KinEssor, firme indépendante en conseil-gestion. Le mandat consistait à la réalisation d'une étude d'optimisation du réseau, c'est-à-dire à l'analyse de l'infrastructure existante afin d'évaluer sa qualité et sa capacité d'évolution et l'évaluation des possibilités à développer de nouveaux services.

Cette étude sur l'optimisation du réseau IHV au Témiscamingue et du plan de développement a été financée par le Fonds d'adaptation et de diversification économique du Témiscamingue (FADET) et la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue (MRCT).

La construction du réseau IHV étant pratiquement achevée, le conseil des maires demande qu'une vérification soit faite pour connaître la responsabilité et l'obligation de la MRC en lien avec le cautionnement consenti au projet de Communication-Témiscamingue (résolutions n^{os} 04-11-181 et 05-11-190).

04-14-168

Représentant de la MRCT auprès de Communication-Témiscamingue.

M. Bernard Flébus informe le conseil des maires de sa démission à titre de représentant de la MRCT auprès de Communication-Témiscamingue.

Il est proposé par M^{me} Nicole Rochon
appuyé par M. Jocelyn Aylwin
et résolu unanimement

❖ De nommer M. Michel Duval, maire de la municipalité de Latulipe-et-Gaboury à titre de représentant de la MRCT auprès de Communication-Témiscamingue.

Il est également convenu de demander aux représentants de Communication-Témiscamingue que M. Duval puisse être du comité de négociations pour revoir les ententes entre l'organisme et son partenaire privé.

Sécurité incendie – Présence de M. Martin Bérubé, président du CSI.

04-14-169

Lors de sa réunion du 27 février 2014, les membres du Comité de sécurité incendie ont désigné un président afin de venir expliquer au conseil les problématiques vécues en sécurité incendie ou pour venir expliquer les recommandations du comité.

M. Martin Bérubé, pompier depuis 2004, officier de formation et assistant-chef à la Ville de Témiscaming, sera le président pour la prochaine année. Il profite de l'occasion pour se présenter auprès des élus et par la même occasion, les inviter au colloque sur la sécurité incendie qui se tiendra le 10 mai 2014 à Fugèreville.

M. Tomy Boucher, directeur général adjoint présente le programme du colloque, divisé en six volets :

- La sécurité incendie au Québec (présentation du MSP);
- Des défis à relever (situation du Témiscamingue);
- Mise en place du schéma de couvertures de risques (cas de la MRC du Pontiac);
- Regroupement de SSI (modèles au Témiscamingue);
- Ateliers sur le recrutement, la formation, la mise en commun, les exigences vs les réalités, être pompier en milieu rural et une vision concertée;
- Synthèse de la journée.

04-14-170

Desserte des équipes de service d'Hydro-Québec sur le territoire de la MRCT.

Attendu que le Témiscamingue est une MRC productrice d'électricité;

Attendu que le Témiscamingue est situé en bout de réseau;

Attendu que plusieurs industries sont localisées dans tous les secteurs de notre MRC et que toute panne du réseau entraîne des inconvénients majeurs auprès de ses industriels;

Attendu que la MRC de Témiscamingue a un vaste territoire et qu'une seule équipe de monteurs, disponible 2 jours / semaine, ne s'avère pas suffisante pour combler les besoins de notre région;

Attendu que nous constatons une baisse de la qualité des services offerts par Hydro-Québec Distribution depuis quelques années;

Attendu qu'au cours des cinq derniers mois, deux incidents majeurs, à savoir :

- Un bris de câbles sur la route 101 à Laniel, obstruant la chaussée et empêchant la circulation sur cette route pour une durée de plus de trois heures, le 14 novembre 2013;
- Un incendie survenu à Saint-Eugène-de-Guigues, le 29 mars 2014 où une coupure électrique a affecté une bonne partie du territoire, alors que celle-ci aurait pu être circonscrite dans un secteur plus restreint;

Attendu que cette situation peut causer des préjudices à la population;

Attendu que la réponse fournie par Hydro-Québec Distribution, suite à la résolution du Comité de sécurité publique, ne répond pas à nos interrogations et inquiétudes, et ne propose aucune amélioration à la situation actuelle;

Il est proposé par M. Bernard Flébus
appuyé par M^{me} Édith Lafond
et résolu unanimement

- ❖ Que le conseil des maires de la MRC de Témiscamingue dénonce cette situation et demande aux gestionnaires d'Hydro-Québec de corriger la situation dans les plus brefs délais en assurant le maintien et/ou l'ajout d'équipes de monteurs qui seront en mesure d'intervenir rapidement lors d'interventions d'urgences sur le territoire de la MRCT;
- ❖ Qu'une copie de cette résolution soit transmise au prochain ministre responsable d'Hydro-Québec et au député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, M. Luc Blanchette.

04-14-171

Pacte rural 2014 – Adoption des critères de sélection et grille d'évaluation.

M. Tomy Boucher, directeur général adjoint, présente les documents « Guide Pacte rural 2014-2019 », « Grille d'évaluation des projets » et « Formulaire de demande de projets ».

L'estimation du budget disponible pour l'année 2014 se situe à environ 325 000 \$.

Le comité du GAMME, sous séance de travail, recommande la reconduction des critères de sélection et la grille d'évaluation de l'année 2013 pour l'appel de projets 2014, en y apportant de légères modifications.

L'analyse de projets se fera en régie interne par chaque agent de développement ayant une connaissance particulière à différents secteurs d'activités (culturel, agricole et agroalimentaire, ruralité et économique). Une ou deux personnes d'une instance économique joindront l'équipe pour l'analyse des projets.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Isabelle Morin
et résolu unanimement

- ❖ Que les modalités de gestion du Pacte rural 2014 soient acceptées, tel que présenté et recommandé par le comité du GAMME;
- ❖ Que l'appel de projets 2014 soit lancé dès que les rapports requis par le MAMROT auront été complétés et acceptés par cette instance.

04-14-172

Appui à la MRC du Haut-Saint-François – Délai de traitement des demandes à la CPTAQ.

Attendu que le zonage agricole a d'importants effets au Témiscamingue; sept municipalités sont zonées agricoles à plus de 50%;

Attendu que la *Loi sur la protection du territoire agricole et des activités agricoles* prescrit, autant aux citoyens qu'aux municipalités, les demandes d'autorisation ou d'exclusion auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

Attendu que l'occupation dynamique du territoire s'avère essentielle pour le développement de la MRC de Témiscamingue;

Attendu que pour maintenir et favoriser cette occupation dynamique du territoire de la MRC, de nombreuses demandes d'autorisation doivent être transmises à la CPTAQ;

Attendu que le temps de traitement des demandes déposées auprès de la CPTAQ ralentit la progression des dossiers auprès des promoteurs, des citoyens, des municipalités, de la MRC;

Attendu que le temps de traitement des demandes à la CPTAQ a augmenté considérablement ces dernières années, pouvant excéder plus de deux ans avant qu'une décision puisse être acheminée au demandeur;

Attendu que ces délais incroyablement longs, tant pour les demandes individuelles que pour les dossiers plus complexes, peuvent occasionner la perte d'opportunités pour le développement de notre MRC;

Il est proposé par M. André Pâquet
appuyé par M. Mario Drouin
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer la démarche de la MRC du Haut-Saint-François;
- ❖ De demander à la CPTAQ de prendre les mesures nécessaires pour que les dossiers déposés auprès de cette instance soient traités avec plus de diligence, donc dans des délais raisonnables pour ne pas compromettre le développement de notre territoire;
- ❖ De transmettre la résolution au député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, M. Luc Blanchette.

04-14-173

Pacte fiscal – Entente Québec-Municipalités – Résolution d'appui.

Considérant que l'Entente de partenariat fiscal et financier 2007-2013 entre le gouvernement du Québec et les municipalités est arrivée à échéance à la fin de 2013;

Considérant que cette entente s'inscrivait dans une volonté commune de modifier, dans un esprit de partenariat, les relations et les façons de faire entre le gouvernement et les municipalités en dotant celles-ci de revenus prévisibles et stables;

Considérant qu'en 2012, divers comités techniques ont été mis sur pied afin d'évaluer les différentes composantes, les modifications et les bonifications à être apportées à l'Entente ainsi que les modalités de répartition entre les municipalités;

Considérant qu'en juin 2013, le gouvernement a soumis une proposition financière représentant 10,52 milliards de dollars comparativement à une première proposition représentant 10 milliards;

Considérant que, pour les membres de la Fédération québécoise des municipalités, cette dernière proposition se traduisait par des gains estimés à 317,4 millions de dollars par rapport à la proposition initiale;

Considérant que, de plus, les municipalités doivent supporter dès 2014 les impacts budgétaires des modifications comptables apportées au traitement des remboursements de la taxe de vente du Québec (TVQ), modifications ayant des impacts financiers majeurs pour une majorité de celles-ci, et ce, sans contreparties adéquates;

Considérant le fait que le rejet, par les autres intervenants municipaux, de cette proposition fut une erreur;

Considérant que le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités a adopté la résolution CA-2014-02-13/03 dans laquelle il sollicite l'appui des membres de la Fédération;

Il est proposé par M. Luc Lalonde
appuyé par M^{me} Édith Lafond
et résolu unanimement

- ❖ De demander au gouvernement du Québec de procéder dès maintenant à la signature d'une entente sur la base de la proposition du 7 juin 2013;
- ❖ De transmettre copie de la résolution aux personnes suivantes :
 - M. Philippe Couillard, chef du Parti libéral et premier ministre du Québec;
 - Ministre des Finances du Québec;
 - Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
 - M. Stéphane Bédard, chef du Parti québécois et chef de l'opposition officielle;
 - M. François Legault, chef du deuxième groupe d'opposition;
 - M. Éric Forest, président de l'Union des municipalités du Québec;
 - M. Richard Lehoux, président de la Fédération québécoise des municipalités.

04-14-174

Préoccupations et enjeux prioritaires de la MRC de Témiscamingue.

L'entrée en poste d'un tout nouveau gouvernement offre l'opportunité à la MRC de Témiscamingue de faire valoir auprès de ses nouveaux dirigeants, les préoccupations et les enjeux prioritaires de la MRC. Sans être exhaustive, la liste ci-dessous présente les dossiers sur lesquels les élus souhaitent valoir auprès du gouvernement québécois :

- Agrandissement du Centre de santé et des services sociaux;
- Centre de radiothérapie;
- Interventions chirurgicales – Arrimages entre le Québec et l'Ontario;

- Consolidation des industries forestières;
- Forêt de proximité (Forêt de chez nous);
- Gestion des matières résiduelles – Particularités des régions rurales;
- Politique énergétique;
- Projet Matamec;
- Drainage agricole;
- Souveraineté alimentaire;
- Harmonisation des normes d'abattage Québec / Ontario;
- Plan d'action du PDZA;
- Logement social;
- Transport collectif;
- Sécurité incendie;
- Développement touristique;
- Diversification des revenus de la MRC;
- Décentralisation;
- Maintien des services de proximité;
- Occupation dynamique du territoire.

Une lettre sera transmise au gouvernement pour leur présenter les attentes du conseil des maires vis-à-vis ces enjeux.

04-14-175

Gestion des matières résiduelles – Rapport d'activités.

Le conseil des maires prend acte du rapport d'activités faisant état de l'évolution mensuelle des coûts et des volumes du recyclage, des déchets et du compostage à l'Écocentre ainsi que le tableau sur les poids de déchets par municipalité.

04-14-176

Gestion des matières résiduelles – Constats d'infraction du Ministère (MDDEFP) pour les dépôts en tranchée – Prise en charge des frais par la MRCT.

Considérant l'acquisition de compétence de la MRCT en gestion des matières résiduelles (règlement n° 120-09-2006 du 20 septembre 2006);

Considérant qu'au cours du printemps 2012, des constats signifiés par huissier furent déposés auprès des municipalités de Laforce, Notre-Dame-du-Nord, Saint-Édouard-de-Fabre et la Ville de Témiscaming;

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Éric Dubuque
et résolu unanimement

- ❖ Que tous frais reliés aux constats d'infraction en lien avec les dépôts en tranchée seront pris en charge par la MRC de Témiscamingue.

Demande d'appui – Projet du Verger des Tourterelles.

04-14-177

Il est proposé par M. Bernard Flébus
appuyé par M. Jean-Yves Parent
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer le Verger des Tourterelles dans sa démarche de demande d'aide financière auprès du programme d'appui à la multifonctionnalité du MAPAQ. Le projet vise :
 - L'agrandissement du verger afin d'offrir à la population une plus grande possibilité d'autocueillette de pommes;
 - Restauration des bâtiments afin d'offrir aux touristes un site plus enchanteur.

04-14-178

Plan de développement de la zone agricole (PDZA) – Consultation publique le 23 avril 2014.

La démarche d'élaboration du plan de développement de la zone agricole suit son cours. La prochaine étape vise une consultation où producteurs, intervenants et la population intéressée par le développement du secteur agricole et agroalimentaire, sont invités à venir échanger sur la formation, la mise en marché, l'accompagnement, les normes et réglementations, l'occupation du territoire et sur l'image de l'agriculture témiscamienne.

Cette rencontre se tient le 23 avril 2014; les échanges qui auront lieu lors de cette consultation nous permettront de valider le diagnostic de la zone rurale et du développement agricole dans la MRC.

04-14-179

Déclaration des intérêts pécuniaires du préfet – Mise à jour.

La directrice générale – secrétaire-trésorière, M^{me} Lyne Gironne, dépose à la présente séance du conseil des maires de la MRC de Témiscamingue, la « Déclaration des intérêts pécuniaires – Mise à jour 2014 », de M. Arnaud Warolin, préfet de la MRC de Témiscamingue, élu au suffrage universel le 3 novembre 2013.

04-14-180

Élections municipales 2013 – Dépôt du rapport du trésorier.

Le conseil prend acte du rapport d'activités du trésorier au conseil des maires concernant les dépenses électorales d'un candidat indépendant autorisé dans le cadre de l'élection du préfet au suffrage universel.

Deux candidats indépendants autorisés se sont fait reconnaître des dépenses pour un montant total de 9 000,04 \$. Il s'agit de M. Arnaud Warolin et M^{me} Chantal Tremblay.

Dépôt du tableau synthèse des coûts totaux reliés à l'élection du préfet au suffrage universel pour la MRC de Témiscamingue :

- Budget 2013 : 69 500 \$
- Dépenses réelles pour 2013 : 70 727,40 \$
- Budget 2014 : 25 000 \$
- Dépenses à ce jour : 9 436,88 \$

Dépôt d'une résolution de la municipalité de Fugèreville.

04-14-181

Le conseil des maires prend acte de la résolution n° 502-04-2014 de la municipalité de Fugèreville qui signifie à la MRCT que la municipalité se dissocie du partage des services de l'ingénieur forestier engagé par la MRC et demande que la quote-part soit corrigée en conséquence.

04-14-182

Mention de félicitations pour M. Claude Gagnon.

M. André Pâquet propose qu'une lettre soit transmise à M. Claude Gagnon, récipiendaire du Prix du Gouverneur du Canada pour l'entraide, le 7 avril 2014. Une lettre de félicitations, au nom du conseil des maires et du préfet, sera transmise à M. Gagnon pour souligner son engagement.

04-14-183

Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).

2^e partie

Des questions sur le Pacte rural, les matières résiduelles, l'étude de l'aéroport de Saint-Bruno-de-Guigues, l'inscription des questions au procès-verbal, l'alimentation électrique des usines, la sécurité incendie, la couverture cellulaire furent posées.

04-14-184

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Bruno Boyer
appuyé par M. Maurice Laverdière
et résolu unanimement

❖ Que l'assemblée soit levée.

N. B. : Prochain conseil des maires : 21 mai 2014

Il est 21 h 55.

(Original signé)

Arnaud Warolin, préfet

(Original signé)

Lyne Gironne, d. g. – sec.-trés.

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le conseil des maires lors d'une séance subséquente.